

Rapport trimestriel

Période terminée

le 30 avril 2005



Air Consultants Europe

Air Transat

Auratours Vacances

Brok'Air

Cameleon

Club Voyages

exitnow.ca

Handlex

Jonview Canada

Kilomètre Voyages

Look Voyages

Nolitour Vacances

Rêvatours

Tourgreece

Trafic Tours

Transat Holidays USA

TravelPlus

tripcentral.ca

Vacances Transat

Vacances Transat (France)

Voyages en Liberté

World of Vacations





Transat A.T. inc. est une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en France. Transat est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, Transat s'est assurée d'une présence dynamique dans la distribution par l'entremise de réseaux d'agences de voyages.

Transat est avant tout une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité afin d'offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité, à des prix accessibles. Déjà considérée comme un chef de file au Canada, Transat entend conserver sa notoriété dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe, en continuant de faire du client sa priorité.

«Comme nous l'avions prévu, nos marges du second trimestre ont été inférieures à celles enregistrées lors du trimestre record de l'an dernier, surtout à cause de l'offre excédentaire en Ontario, qui dépassait la demande. Cependant, nos activités françaises ont généré des marges positives, ce qui démontre que nous progressons dans le virage stratégique et financier de Look Voyages.»

Jean-Marc Eustache,
président et chef de la direction de Transat A.T. inc.

Voyagistes expéditifs

Auratours Vacances

Kilomètre Voyages

Nolitour Vacances

Rêvatours

Vacances Transat

World of Vacations

Air Consultants Europe

Brok'Air

Look Voyages

Vacances Transat (France)

Agences de voyages et distribution

Club Voyages

exinow.ca

TravelPlus

tripcentral.ca

Voyages en Liberté

Club Voyages (France)

Transport aérien

Air Transat

Handlex

Voyagistes réceptifs et services à destination

Cameleon

Jonview Canada

Trafic Tours

Transat Holidays USA

Tourgreece

Amérique du Nord

Europe

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Compagnie Trust CIBC Mellon

Cote officielle

Les actions ordinaires et les débetures cotées de la société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles TRZ.B et TRZ.RV.A.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation, la performance et la situation financière de Transat A.T. inc. pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2005, par rapport au trimestre et au semestre terminés le 30 avril 2004. Il devrait être lu de concert avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du second trimestre des exercices 2005 et 2004, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2004, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du second trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2004 et le rapport de gestion du premier trimestre. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. On peut obtenir davantage d'informations à notre sujet, y compris notre Notice annuelle pour l'exercice complété le 31 octobre 2004, par l'entremise de notre site Internet (www.transat.com) ou sur SEDAR (www.sedar.com).

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures de rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Sauf indication contraire, les expressions « Transat », « nous », « notre » ou la « société » désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Ce rapport de gestion contient également certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. En soi, ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes propres à nos activités. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 8 juin 2005. La société n'a pas l'intention et estime qu'elle n'a pas l'obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, y compris sur la base d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autres, sauf lorsque requis par la loi.

Faits saillants financiers – trimestres et semestres terminés le 30 avril

(en milliers de dollars)

	Trois mois				Six mois			
	2005	2004	Écart	Écart	2005	2004	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%

États consolidés des résultats

Revenus	728 944	696 224	32 720	4,7	1 317 684	1 233 424	84 260	6,8
Marge ¹	66 204	79 341	(13 137)	(16,6)	80 037	96 286	(16 249)	(16,9)
Bénéfice net	38 400	45 424	(7 024)	(15,5)	36 600	48 210	(11 610)	(24,1)
BPA – De base	1,05	1,35	(0,30)	(22,2)	1,00	1,41	(0,41)	(29,1)
BPA – Dilué	0,91	1,10	(0,19)	(17,3)	0,87	1,18	(0,31)	(26,3)

États consolidés des flux de trésorerie

Activités d'exploitation	(21 637)	36 709	(58 346)	(158,9)	31 762	129 667	(97 905)	(75,5)
--------------------------	-----------------	--------	----------	---------	---------------	---------	----------	--------

Au	Au
30 avril	31 octobre
2005	2004

Bilans consolidés

Espèces et quasi-espèces	328 346	310 875	17 471	5,6
Espèces en fiducie ou autrement réservées	130 906	157 678	(26 772)	(17,0)
	459 252	468 553	(9 301)	(2,0)
Actif total	966 749	838 389	128 360	15,3
Dette (à court terme et à long terme)	114 810	33 214	81 596	245,7
Dette totale ¹	519 371	536 746	(17 375)	(3,2)
Dette nette ¹	191 025	225 871	(34 846)	(15,4)

¹ MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions «marge», «dette totale» et «dette nette» n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge correspond aux revenus moins les dépenses d'exploitation présentés dans les états consolidés des résultats non vérifiés.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins de liquidités futurs de la société. Elle est la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme, obligations en vertu de contrats de location-acquisition et débetures) et des ententes hors bilan présentées à la page 9.

La dette nette est utilisée par la direction pour évaluer sa situation de trésorerie. Elle correspond à la dette totale (décrite plus haut), de laquelle on soustrait les espèces et les quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées, tel qu'il est indiqué à la note 3 afférente aux états financiers consolidés non vérifiés.

APERÇU

Transat compte parmi les plus grands voyagistes entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et dans deux secteurs géographiques, plus précisément le Canada et l'Europe.

Le principal domaine d'activité de Transat est celui des forfaits voyages vacances, de même qu'une combinaison de vols réguliers et de vols nolisés. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditif et voyagiste réceptif en regroupant des produits et services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France et ailleurs, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines nous appartiennent. Nous exploitons la société aérienne qui est le chef de file des vols nolisés au Canada.

Le marché du tourisme international ne cesse de croître, et la vision de Transat est de maximiser la valeur pour les actionnaires en jouant un rôle majeur dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe. Nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyagiste expéditif et voyagiste réceptif, en plus d'être la plus importante société de vols nolisés du pays. Nous sommes solidement implantés en France comme voyagiste expéditif intégré verticalement. Nous avons bien ancré nos marques et nous offrons une vaste gamme de destinations internationales au Canada et en France. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances, notamment aux États-Unis et dans d'autres pays d'Europe.

Notre stratégie est concentrée sur trois axes : l'intégration verticale, le forfait vacances comme principal produit et l'expansion géographique. Notre stratégie de croissance repose sur l'intégration verticale des principales composantes des voyages vacances. Nous cibons le marché du tourisme international, et notre stratégie de croissance à long terme se concentre sur nos activités principales : les voyages vacances et leurs produits connexes. Nous comptons nous étendre vers des marchés nouveaux et existants au riche potentiel de rentabilité et continuer d'exploiter notre intégration verticale dans ces marchés.

Voici nos objectifs pour l'exercice 2005 :

- Poursuivre l'exécution du plan de développement dans le contexte de la stratégie globale de Transat.
- Favoriser une culture d'entreprise qui appuiera le modèle d'entreprise à long terme.
- Poursuivre l'intégration de la technologie Internet au modèle de l'entreprise.
- Continuer à miser sur les voyagistes canadiens.
- Ramener Look Voyages à la rentabilité en 2006.

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés :

- Part de marché
- Croissance des revenus
- Marge

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent nos espèces et quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos relations avec nos fournisseurs et nos employés.

Nos activités, nos stratégies et nos objectifs, de même que les inducteurs de performance et les ressources requises pour exécuter les stratégies et atteindre les objectifs sont décrits en détails dans notre rapport annuel de 2004.

ACQUISITION

Le 1^{er} novembre 2004, Transat a acquis 70 % des activités d'Air Consultants Europe («ACE») au coût de 1,1 million d'euros. Cette société néerlandaise, établie à La Haye, est le seul représentant commercial d'Air Transat en Allemagne et aux Pays-Bas (depuis 1991) ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg. Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Les résultats d'exploitation d'ACE sont inclus dans les résultats de la société depuis le 1^{er} novembre 2004.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

Trimestre terminé le 30 avril 2005 comparé au trimestre terminé le 30 avril 2004 et semestre terminé le 30 avril 2005 comparé au semestre terminé le 30 avril 2004

Revenus

Pour les périodes terminées le 30 avril	Trois mois (en milliers de dollars)				Six mois (en milliers de dollars)			
	2005	2004	Écart	Écart	2005	2004	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus	728 944	696 224	32 720	4,7	1 317 684	1 233 424	84 260	6,8

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à l'exercice 2004, nos revenus ont augmenté en 2005 de 32,7 millions de dollars pour le trimestre et de 84,3 millions de dollars pour le semestre.

Ces augmentations sont attribuables à un accroissement de l'activité commerciale et aux acquisitions faites en 2004, dont l'effet a cependant été annulé en partie par des pressions sur les prix en Ontario et une baisse des ventes de vol sec chez Look Voyages. En somme, nous avons enregistré une augmentation du nombre de voyageurs (les voyageurs comptabilisent les voyageurs en aller-retour) de 9,6 % pendant le trimestre, et de 12,1 % pendant le semestre, par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses d'exploitation

Pour les périodes terminées le 30 avril	Trois mois (en milliers de dollars)				Six mois (en milliers de dollars)			
	2005	2004	Écart	Écart	2005	2004	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Coûts directs	379 354	357 484	21 870	6,1	698 762	641 328	57 434	9,0
Commissions	67 366	62 999	4 367	6,9	123 986	114 990	8 996	7,8
Salaires et avantages sociaux	58 514	55 888	2 626	4,7	117 109	111 409	5 700	5,1
Carburant d'aéronefs	42 831	29 441	13 390	45,5	79 770	54 614	25 156	46,1
Entretien d'aéronefs	25 832	26 764	(932)	(3,5)	47 142	47 747	(605)	(1,3)
Frais d'aéroports et de navigation	14 894	11 555	3 339	28,9	28 499	25 279	3 220	12,7
Loyer d'aéronefs	13 670	14 605	(935)	(6,4)	26 669	28 519	(1 850)	(6,5)
Autres	60 279	58 147	2 132	3,7	115 710	113 252	2 458	2,2
Total	662 740	616 883	45 857	7,4	1 237 647	1 137 138	100 509	8,8

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les coûts directs, les commissions, les salaires et avantages sociaux, le carburant d'aéronefs, l'entretien d'aéronefs, les frais d'aéroports et de navigation et les loyers d'aéronefs.

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 45,9 millions de dollars pour le trimestre et de 100,5 millions de dollars pour le semestre en 2005, par rapport à 2004.

Les coûts directs ont augmenté de 6,1 % pour le trimestre et de 9,0 % pour le semestre, par rapport à 2004, mais n'ont augmenté que légèrement en proportion des revenus. L'augmentation en dollars est attribuable à l'intensification de l'activité commerciale, et l'augmentation proportionnelle par rapport aux revenus est attribuable à des augmentations du prix des chambres d'hôtels.

Les augmentations des commissions, de 6,9 % pour le trimestre et de 7,8 % pour le semestre, sont principalement attribuables à la hausse de l'activité commerciale.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 4,7 % pour le trimestre et de 5,1 % pour le semestre, principalement dû aux acquisitions effectuées en 2004 et à l'intensification de l'activité commerciale.

Les importantes augmentations qu'on note au chapitre du carburant rendent principalement compte de la hausse des prix de celui-ci. À elle seule, cette augmentation est responsable de hausses de 16,4 millions de dollars pour le trimestre et de 27,7 millions de dollars pour le semestre, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2004.

Les augmentations des frais d'aéroports et de navigation, aussi bien pour le trimestre que pour le semestre, sont principalement attribuables à l'augmentation des frais d'atterrissage imposée par les aéroports pour compenser les pertes qu'ils subissent à cause de la baisse du trafic aérien.

La diminution des loyers d'aéronefs est attribuable à l'adoption de la note d'orientation comptable 15 (NOC-15) «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2004. Son effet à la baisse sur les loyers a été annulé en partie par la location d'appareils supplémentaires au cours de l'exercice 2004. En vertu de la NOC-15, nous devons maintenant consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui ont été traitées à titre de contrats de location-exploitation en 2004. (Voir *Comptabilité*.)

Marges

Compte tenu de ce qui précède, nos marges ont diminué, passant de 11,4 % en 2004 à 9,1 % en 2005 pour le trimestre; et de 7,8 % en 2004 à 6,1 % en 2005 pour le semestre.

Secteurs géographiques

Amérique du Nord

Pour les périodes terminées le 30 avril	Trois mois (en milliers de dollars)				Six mois (en milliers de dollars)			
	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	605 894	554 479	51 415	9,3	1 111 924	993 373	118 551	11,9
Dépenses d'exploitation	540 613	470 897	69 716	14,8	1 026 033	884 185	141 848	16,0
Marges	65 281	83 582	(18 301)	(21,9)	85 891	109 188	(23 297)	(21,3)

En Amérique du Nord, l'augmentation des revenus pour le trimestre et pour le semestre est principalement attribuable à des hausses respectives de 12,9 % et de 14,9 % du nombre de voyageurs, dont l'effet a été annulé, en partie, par les pressions sur les prix dues à la concurrence. La demande a été forte sur les Caraïbes et l'Europe, et relativement stable sur la Floride.

Les pressions sur les prix et l'augmentation du prix du carburant ont eu un impact combiné défavorable sur les marges. Celles-ci sont passées de 15,1 % en 2004 à 10,8 % en 2005 pour le trimestre, et de 11,0 % en 2004 à 7,7 % en 2005 pour le semestre.

Europe

Pour les périodes terminées le 30 avril	Trois mois (en milliers de dollars)				Six mois (en milliers de dollars)			
	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	123 050	141 745	(18 695)	(13,2)	205 760	240 051	(34 291)	(14,3)
Dépenses d'exploitation	122 127	145 986	(23 859)	(16,3)	211 614	252 953	(41 339)	(16,3)
Marges	923	(4 241)	5 164	121,8	(5 854)	(12 902)	7 048	54,6

En Europe, les revenus et les dépenses ont diminué par rapport au trimestre et au semestre correspondants de l'exercice précédent. La baisse des revenus est attribuable à une diminution du nombre de passagers acheteurs de vol sec (les compagnies aériennes comptabilisent les passagers sur la base des segments de vol), qui découle de notre stratégie visant à ce que Look Voyages se retire de ce segment de marché, de même qu'à une diminution du nombre de voyageurs chez Look Voyages. Le nombre de passagers (vol sec) a ainsi diminué de 73,5 % pour le trimestre et de 74,8 % pour le semestre, par rapport à 2004. Pour sa part, le nombre de voyageurs a diminué de 10,1 % pour le trimestre et de 7,5 % pour le semestre, toujours par rapport à 2004.

La demande pour des voyages long-courriers de l'Europe vers les destinations des Caraïbes (forfaits) a diminué par rapport à l'an dernier, aussi bien chez Vacances Transat (France) que chez Look Voyages, à la suite de pressions concurrentielles, et ce aussi bien pour le trimestre que pour le semestre. Cependant, les prix étaient légèrement supérieurs, ce qui a compensé en partie la diminution des revenus.

Au chapitre des marges, nos activités françaises ont cependant enregistré une amélioration de 5,2 millions de dollars au cours du trimestre, entraînant une marge positive. En dépit de ce revirement, nous continuons de prévoir en 2005 une réduction de moitié de la perte enregistrée par Look Voyages en 2004. Sur une base cumulative, nos activités françaises continuent de produire une perte, mais nos marges se sont améliorées de 7,0 millions ou près de 55 % par rapport à 2004.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur les immobilisations corporelles et les autres actifs, ces derniers constitués principalement de frais de financement à long terme et de frais de mise en exploitation.

L'amortissement a augmenté de 1,1 million de dollars (12,0 %), passant de 8,7 millions à 9,8 millions de dollars pour le trimestre. Pour le semestre, l'amortissement a diminué légèrement, soit de 0,4 million de dollars (2,3 %), passant de 18,9 millions de dollars en 2004 à 18,5 millions de dollars en 2005. L'augmentation, pour le trimestre, est attribuable à l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004, de même qu'à des acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées pendant l'exercice. La NOC-15 nous amène à consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui en 2004 étaient traitées à titre de contrats de location-exploitation. En conséquence, nos soldes d'immobilisations corporelles générales et l'amortissement ont augmenté.

Intérêts

Les intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures ont diminué de 0,5 million de dollars pour le trimestre, et ce en dépit d'une dette supérieure au bilan, à cause de taux d'intérêts plus bas. Pour le semestre, les intérêts en question ont augmenté de 2,8 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à la NOC-15 et au rachat par anticipation de débetures au montant de 21,9 millions de dollars le 10 janvier 2005. Celui-ci a entraîné une charge non monétaire de 1,7 million de dollars attribuable à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment et une pénalité d'intérêt de 0,8 million de dollars. L'adoption de la NOC-15 a entraîné une augmentation de 101,8 millions de dollars de la dette au bilan en date du 1^{er} novembre 2004, et donc une augmentation des frais d'intérêt.

Les revenus d'intérêts et autres revenus ont légèrement diminué pendant le trimestre, reflétant le fait que les chiffres de 2004 incluaient un dividende de 1,4 million de dollars de Star Airlines («Star»), duquel 1,1 million avait été comptabilisé comme revenu.

Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme

Les pertes de change encourues pour le trimestre et le semestre sont principalement attribuable à l'effet défavorable des taux de change sur la dette supplémentaire affichée au bilan, laquelle découle de l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004.

Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites

L'amélioration importante enregistrée pendant le semestre est principalement attribuable au traitement comptable de notre placement dans Star. Nous avons cessé le 1^{er} février 2004 de comptabiliser Star à la valeur de consolidation. En conséquence, nous ne comptabilisons aucune quote-part des résultats de Star pour le premier semestre 2005, alors qu'une perte nette de 2,0 millions de dollars a été enregistrée à ce titre pour le trimestre terminé le 31 janvier 2004, alors que nous utilisons toujours la méthode de la valeur de consolidation.

Impôts sur les bénéfices

Notre provision pour impôts sur les bénéfices a atteint 18,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2005, par rapport à 26,5 millions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites, le taux d'imposition réel a été de 32,8 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2005 et de 37,0 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2004.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2005, notre provision pour impôts sur les bénéfices a atteint 21,7 millions de dollars, par rapport à 29,4 millions pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites, le taux d'imposition réel a été de 37,6 %. Cependant, si nous avons comptabilisé le recouvrement d'impôt sur les pertes (incluant les coûts de restructuration) de nos activités françaises, notre taux d'imposition réel pour le semestre aurait été de 33,9 %, par rapport à 37,1 % pour le semestre correspondant de 2004.

Pour le trimestre et le semestre, la diminution du taux d'imposition réel est attribuable en partie à la réduction générale des taux d'imposition au Canada, de même qu'à une diminution de la valeur de certains écarts permanents non imposables.

Bénéfice net

En conséquence des éléments présentés dans la section *Activités consolidées*, nous affichons pour le second trimestre un bénéfice net de 38,4 millions de dollars, soit 1,05 \$ par action, par rapport à un bénéfice net de 45,4 millions de dollars, soit 1,35 \$ par action lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les nombres moyens pondérés d'actions ordinaires en circulation utilisés pour calculer les montants par action sont 35 902 000 pour le second trimestre 2005 et 33 160 000 pour le second trimestre 2004.

Pour le premier semestre, nous affichons un bénéfice net de 36,6 millions de dollars, soit 1,00 \$ par action en 2005, par rapport à un bénéfice net de 48,2 millions de dollars, soit 1,41 \$ par action en 2004. Les nombres moyens pondérés d'actions ordinaires en circulation utilisés pour calculer les montants par action sont 35 120 000 en 2005 et 33 048 000 pour en 2004.

Sur une base diluée, le bénéfice par action s'élève à 0,91 \$ pour le second trimestre de 2005, par rapport à 1,10 \$ en 2004; et à 0,87 \$ pour le premier semestre 2005, par rapport à 1,18 \$ en 2004. Les nombres ajustés moyens pondérés utilisés pour calculer ces montants sont 42 026 000 (second trimestre 2005), 41 331 000 (second trimestre 2004), 41 990 000 (premier semestre 2005) et 41 084 000 (premier semestre 2004). (Voir la note 5 des États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 30 avril	Trois mois (en milliers de dollars)			Six mois (en milliers de dollars)		
	2005	2004	Écart	2005	2004	Écart
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(21 637)	36 709	(58 346)	31 762	129 667	(97 905)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 551)	(10 828)	(723)	(17 196)	(19 404)	2 208
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 650)	(18 185)	11 535	(23 867)	(31 538)	7 671
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(39 838)	7 696	(47 534)	(9 301)	78 725	(88 026)

Au 30 avril 2005, la société disposait d'espèces et de quasi-espèces totalisant 459,3 millions de dollars (y compris 130,9 millions détenus en fiducie ou autrement réservés), par rapport à 468,6 millions de dollars (y compris 157,7 millions détenus en fiducie ou autrement réservés) au 31 octobre 2004. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 233,1 millions de dollars, soit un ratio de 1,6, par rapport à un fonds de roulement de 204,3 millions et un ratio de 1,5 au 31 octobre 2004. Nous avons aussi accès à des lignes de crédit non utilisées atteignant 10,8 millions d'euros.

L'actif total a augmenté de 128,4 millions de dollars (15,3 %), passant de 838,4 millions le 31 octobre 2004 à 966,7 millions le 30 avril 2005. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des immobilisations corporelles de 109,6 millions de dollars à la suite de l'adoption de la NOC-15, de même qu'à une augmentation de l'impôt à recevoir, à cause d'un paiement de 20,3 millions de dollars, effectué en prévision d'une décision des autorités fiscales. L'avoir des actionnaires a augmenté de 49,5 millions de dollars, passant de 311,1 millions le 31 octobre 2004 à 360,6 millions de dollars le 30 avril 2005. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net de 36,6 millions de dollars réalisé pendant le premier semestre 2005, de même que des changements apportés aux politiques comptables liés à l'adoption de la NOC-15, qui expliquent un montant de 12,2 millions, tel que présenté dans nos états consolidés des bénéfices non répartis non vérifiés.

Activités d'exploitation

Pendant ce second trimestre, les activités d'exploitation ont entraîné l'utilisation de fonds s'élevant à 21,6 millions de dollars, alors que ces activités avaient généré des flux de trésorerie de 36,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2004. Pour le semestre, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été de 31,8 millions de dollars, par rapport à 129,7 millions de dollars pour la même période en 2004. Ces diminutions sont attribuables à des marges inférieures et à certains éléments hors caisse du fonds de roulement.

Ces derniers incluent un montant inférieur au titre des dépôts de clients et revenus reportés (pour le trimestre); et un montant substantiellement supérieur au titre d'impôts à recevoir, dû au paiement effectué en prévision d'une décision des autorités fiscales, tel qu'évoqué plus haut (pour le semestre).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement ont été relativement stables pendant le trimestre, et ils ont été inférieurs de 2,2 millions de dollars pour le semestre, par rapport à 2004. Ce dernier écart s'explique par l'absence d'acquisitions, alors qu'en 2004 nous procédions à celle de Jonview.

Activités de financement

En 2005, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement ont été inférieurs de 11,6 millions de dollars pour le trimestre et de 7,7 millions de dollars pour le semestre, par rapport à 2004. Les baisses sont dues surtout à des paiements inférieurs au poste de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition, compensés en partie par le rachat d'actions ordinaires. Pour le semestre, ces diminutions ont par ailleurs été annulées en partie par le rachat de débetures au montant de 21,9 millions de dollars en janvier 2005.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 avril 2005. Ces obligations s'élevaient à 114,8 millions de dollars au 30 avril 2005 (33,2 millions de dollars au 31 octobre 2004). Les obligations qui ne sont pas considérées au passif sont réputées des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location-exploitation (y compris toute valeur résiduelle garantie)

La dette hors bilan qui peut être estimée s'élevait à environ 404,6 millions de dollars au 30 avril 2005 (503,5 millions au 31 octobre 2004) et se détaille comme suit :

	Au 30 avril 2005	Au 31 octobre 2004
	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	21 239	17 663
Contrats de cautionnement	1 045	1 045
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	382 277	415 832
Valeur résiduelle garantie	—	68 992
	404 561	503 532

La diminution importante qu'on note au chapitre des contrats de location-exploitation est attribuable à l'adoption de la NOC-15, qui a fait en sorte qu'une partie de la dette hors bilan se retrouve maintenant au bilan.

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certaines choses plutôt que de les acquérir.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

Endettement

Au 30 avril 2005, l'endettement avait diminué par rapport au 31 octobre 2004.

La dette au bilan a augmenté de 81,6 millions, passant de 33,2 millions à 114,8 millions de dollars, et notre dette hors bilan a diminué de 98,9 millions, passant de 503,5 millions à 404,6 millions de dollars, le tout représentant une diminution de la dette totale de 17,4 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2004. Comme nous l'avons évoqué, ce transfert de la dette hors bilan vers la dette au bilan découle de l'adoption de la NOC-15.

Déduction faite des espèces et quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées, la dette nette de la société est passée de 225,9 millions le 31 octobre 2004 à 191,0 millions de dollars le 30 avril 2005, soit une diminution de 15,4 %.

Nouvelle structure de capital et actions en circulation

Nouvelle structure de capital

Effectif le 4 mars 2005, Transat a mis en place deux nouvelles catégories d'actions en remplacement des actions ordinaires, tel que décrit dans le projet de clauses modificatrices qu'ont approuvé les actionnaires réunis en assemblée extraordinaire le 24 février 2005 (un total de 92,6 % des voix exprimées lors de l'assemblée l'a été en faveur de la proposition de modification). Ce changement à la structure de capital permet à Transat de s'assurer qu'elle continue de se conformer à la *Loi sur les transports au Canada*, laquelle exige des transporteurs aériens ou de leurs propriétaires qu'ils soient canadiens, à savoir qu'un maximum de 25 % des droits de vote rattachés à leurs actions votantes peuvent être détenus par des non-Canadiens.

Les modifications aux statuts de Transat ont principalement pour effet :

- D'autoriser la société à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B;
- De convertir chaque action ordinaire émise et en circulation qui est détenue ou contrôlée par un non-Canadien, au sens de la *Loi sur les transports au Canada*, en une action à droit de vote variable de catégorie A;
- De convertir chaque action ordinaire émise et en circulation qui est détenue et contrôlée par un Canadien, au sens de la *Loi sur les transports au Canada*, en une action à droit de vote de catégorie B.

Par la suite, les actions acquises par un non-Canadien seront automatiquement converties, si nécessaire, en actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions acquises par un Canadien seront automatiquement converties, si nécessaire, en actions de catégorie B.

Les actions à droit de vote variable de catégorie A, détenues par des non-Canadiens, confèrent un vote par action, sauf si le total des actions à droit de vote variable de catégorie A dépasse 25 % du total des actions votantes en circulation, ou 25 % des votes exprimés lors d'un scrutin, auxquels cas le droit de vote rattaché à chaque action diminue, de sorte à s'assurer que la totalité des actions à droit de vote variable de catégorie A représente au maximum 25 % du total des droits de vote. Les actions à droit de vote de catégorie B, détenues par des Canadiens, confèrent un droit de vote par action. Tous les autres privilèges rattachés aux actions demeurent les mêmes.

Les actionnaires ont également approuvé des modifications aux règlements no. 1999-1 et no. 2003-1, rendues nécessaires pour effectuer et implanter le changement de structure de capital. Le premier confère au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour mettre en oeuvre et appliquer les restrictions nécessaires quant au droit de propriété des actions. Le second prévoit les modalités qui rendront nécessaire, dans le futur, un vote des actionnaires par scrutin secret.

Aucun actionnaire n'a déclaré sa dissidence eu égard à la modification de la structure de capital.

Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B ont commencé à se négocier dès l'ouverture du marché le 1^{er} mars 2005, soit le deuxième jour ouvrable précédant la date de clôture des registres du 3 mars 2005.

Actions en circulation

Le 26 avril 2005, Transat a annoncé qu'elle avait complété le rachat de la totalité de ses débetures subordonnées non-garanties et convertibles portant intérêt au taux de 9 %, conformément à un avis de rachat déposé auprès des détenteurs le 24 mars 2005. À la suite du dépôt de l'avis de rachat, 5 755 198 actions ont été émises, résultant de la conversion.

Au 30 avril 2005, il y a trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par les conseil d'administration.

Au 30 avril 2005, il y avait 9 917 314 actions à droit de vote variable de catégorie A et 30 657 537 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le conseil d'administration de Transat a déposé un avis quant au renouvellement, pour une période de douze mois, de l'offre publique d'achat dans le cours normal des activités qui prendra fin le 14 juin 2005. Dans l'avis, la Société déclare son intention d'acheter pour fins d'annulation un nombre maximal de 3 935 000 actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B de la Société, lesquelles représentent moins de 10% des actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B détenues dans le public. En date du 3 juin 2005, il y avait 7 970 922 actions à droit de vote variable de catégorie A et 32 602 040 actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation. De ce total, 39 351 600 actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B sont détenues dans le public.

Ce programme est conçu pour permettre à la Société de procéder à l'achats de ses actions dans le cours normal des activités, quand la Société estime que ses actions sont sous-évaluées par le marché.

Ces achats seront faits par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto conformément à leur politique sur les offres publiques d'achat dans le cours normal des activités. Le prix que la Société paiera pour les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B correspondra au cours du marché au moment de l'acquisition plus le courtage. Les achats vont débuter le 15 juin 2005 et ils se termineront au plus tard le 14 juin 2006.

COMPTABILITÉ

Modifications comptables

Au cours du premier semestre de l'exercice 2005, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité 15 de l'ICCA (NOC-15), «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», de même que les modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation».

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des périodes antérieures, la NOC-15. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

Transat a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. L'adoption de la NOC-15 a entraîné une augmentation de 12,2 millions de dollars des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2004, une augmentation de 116,0 millions de dollars des immobilisations corporelles, de même qu'une augmentation de 103,9 millions du passif, incluant 101,8 millions (83,4 millions \$ US) au titre d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'adoption de cette

note d'orientation n'a eu aucun impact sur nos flux de trésorerie. Cependant, elle a eu pour effet de diminuer notre bénéfice net de 2,1 millions de dollars, soit 0,06 \$ par action (de base), pour le trimestre terminé le 30 avril 2005, et de 4,2 millions de dollars, soit 0,12 \$ par action (de base), pour le semestre terminé à la même date.

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des périodes antérieures, les modifications contenues dans le chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement sur le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2,4 millions de dollars de la composante capitaux propres d'une débenture, présentée à l'avoir des actionnaires, à la rubrique *Débentures*, présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice de base par action pour cette même période ni sur les flux de trésorerie. L'application de ces modifications n'a eu aucun effet significatif sur les résultats du second trimestre ou du premier semestre de l'exercice 2005.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 1^{er} mai 2005, Transat a acquis une participation de 50,1 % dans Travel Superstores Inc., de Hamilton (Ontario), pour une contrepartie au comptant de 4,3 millions de dollars. Travel Superstores exploite 10 agences de voyages et un site Internet de voyages sous la marque tripcentral.ca.

Le 6 juin 2005, Transat a annoncé qu'elle avait conclu une entente devant mener à la vente de sa participation de 44,27 % dans Star, au prix de 4,5 millions d'euros, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires françaises. La clôture de cette transaction est prévue avant la fin de l'exercice et entraînera un gain sur disposition.

NOMINATION

Le 9 mai 2005, Transat a annoncé la nomination de François Laurin au poste de vice-président, finances et administration, et chef de la direction financière ayant pris effet le 24 mai 2005. Nelson Gentiletti, qui a été nommé vice-président exécutif de Transat Tours Canada en août 2004, cumulait jusqu'à maintenant les deux fonctions.

AUTRES

Le 2 mars 2005, Transat a annoncé qu'un règlement, au montant total de 7,7 millions de dollars, avait été conclu le 1^{er} mars 2005 avec 175 passagers du vol TS 236, qui avait fait un atterrissage d'urgence aux Açores le 24 août 2001. Transat A.T. inc. et Air Transat n'encourent aucun déboursé dans le cadre de ce règlement, qui mettra fin à la procédure de recours collectif initiée en 2001. Cette entente met un point final au dossier du vol TS 236 et n'a aucun impact financier pour la société.

PERSPECTIVES

En Amérique du Nord, les réservations à destination de l'Europe sont en hausse de près de 20 % pour l'été, alors que la capacité de la société est supérieure d'environ 15 %. La société constate des pressions sur les prix pour le troisième trimestre, principalement à cause d'une vive concurrence sur les liaisons entre le Canada et le Royaume-Uni. Cependant, pour le quatrième trimestre, l'augmentation des revenus correspond à celle du nombre de voyageurs.

En Europe, la situation de Look Voyages continue de s'améliorer et Transat se concentre de plus en plus sur la croissance du marché des forfaits. Bien que les résultats de Look Voyages pendant l'hiver aient été encourageants, la société ne voit aucune raison de modifier son pronostic par rapport à cette entreprise. En conséquence, Transat continue d'estimer que la perte de Look Voyages sera réduite de moitié en 2005.

Avis

Les vérificateurs indépendants de la société n'ont pas effectué un examen de ces états financiers selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur de l'entité.



BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Au 30 avril 2005	Au 31 octobre 2004 [redressés – note 2]
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces [note 3]	459 252	468 553
Débiteurs	78 506	72 745
Impôt sur les bénéfices à recevoir	14 030	—
Actifs d'impôts futurs	646	586
Stocks	5 308	4 053
Frais payés d'avance	43 730	39 729
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	24 849	28 830
Total de l'actif à court terme	626 321	614 496
Dépôts	28 287	22 111
Actifs d'impôts futurs	9 177	10 656
Immobilisations corporelles [note 2]	202 709	93 128
Écarts d'acquisition	89 529	86 966
Autres actifs	10 726	11 032
	966 749	838 389
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	211 986	202 337
Impôts sur les bénéfices à payer	—	29 455
Dépôts de clients et revenus reportés	168 027	158 396
Déventures [note 4]	10 000	20 058
Versements sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	3 188	—
Total du passif à court terme	393 201	410 246
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition [note 2]	98 466	—
Déventures [note 2]	3 156	13 156
Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts	62 127	62 818
Part des actionnaires sans contrôle et autres passifs	27 211	24 036
Passif d'impôts futurs	22 012	17 027
	606 173	527 283
Avoir des actionnaires		
Capital-actions [note 5]	180 572	120 306
Déventures convertibles [note 6]	—	51 092
Bénéfices non répartis [note 2]	176 768	135 322
Surplus d'apport	238	118
Bons de souscription	1 190	3 994
Écarts de conversion reportés	1 808	274
	360 576	311 106
	966 749	838 389

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)
(non vérifiés)

	Périodes de trois (3) mois terminées les 30 avril		Périodes de six (6) mois terminées les 30 avril	
	2005	2004	2005	2004
	\$	[redressés - note 2] \$	\$	[redressés - note 2] \$
Revenus	728 944	696 224	1 317 684	1 233 424
Dépenses d'exploitation				
Coûts directs	379 354	357 484	698 762	641 328
Commissions	67 366	62 999	123 986	114 990
Salaires et avantages sociaux	58 514	55 888	117 109	111 409
Carburant d'aéronefs	42 831	29 441	79 770	54 614
Entretien d'aéronefs	25 832	26 764	47 142	47 747
Frais d'aéroport et de navigation	14 894	11 555	28 499	25 279
Loyer d'aéronefs	13 670	14 605	26 669	28 519
Autres	60 279	58 147	115 710	113 252
	662 740	616 883	1 237 647	1 137 138
	66 204	79 341	80 037	96 286
Amortissement	9 760	8 716	18 503	18 935
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	1 693	2 178	6 941	4 164
Autres intérêts et frais financiers	407	664	781	1 118
Revenus d'intérêts	(3 512)	(3 784)	(6 642)	(6 225)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 077	(132)	2 684	(761)
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(181)	(349)	(357)	1 628
	9 244	7 293	21 910	18 859
Bénéfice avant les postes suivants	56 960	72 048	58 127	77 427
Impôts sur les bénéfices				
Exigibles	17 862	16 280	20 530	16 661
Futurs	736	10 221	1 180	12 697
	18 598	26 501	21 710	29 358
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	38 362	45 547	36 417	48 069
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	38	(123)	183	141
Bénéfice net de la période	38 400	45 424	36 600	48 210
Bénéfice de base par action	1,05	1,35	1,00	1,41
Bénéfice dilué par action	0,91	1,10	0,87	1,18

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Périodes de six (6) mois terminées les 30 avril	
	2005	2004
	\$	[redressés - note 2] \$
Bénéfices non répartis au début de la période, solde déjà reporté	135 322	70 336
Modification d'une convention comptable [note 2]	12 151	—
Bénéfices non répartis au début de la période	147 473	70 336
Bénéfice net de la période	36 600	48 210
Prime au rachat d'actions	(5 865)	—
Intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, déduction faite des impôts y afférents de 648 \$ [755 \$ en 2004]	(1 440)	(1 574)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	176 768	116 972

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)
(non vérifiés)

	Périodes de trois (3) mois terminées les 30 avril		Périodes de six (6) mois terminées les 30 avril	
	2005	2004	2005	2004
	\$	[redressés – note 2] \$	\$	[redressés – note 2] \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net de la période	38 400	45 424	36 600	48 210
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sortie (rentrées) de fonds				
Amortissement	9 760	8 716	18 503	18 935
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 077	(132)	2 684	(761)
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(181)	(349)	(357)	1 628
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(38)	123	(183)	(141)
Impôts futurs	736	10 221	1 180	12 697
Intérêts sur des débetures [note 4]	—	204	1 807	412
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	88	—	175	—
Marge brute d'autofinancement	49 842	64 207	60 409	80 980
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	(78 395)	(42 169)	(27 956)	40 414
Variation nette dans les dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules	6 916	14 671	(691)	8 273
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(21 637)	36 709	31 762	129 667
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Augmentation de dépôts	(3 317)	(509)	(5 910)	(4 728)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 298)	(7 317)	(16 001)	(9 245)
Dispositions d'immobilisations corporelles	—	—	5 001	—
Variation nette des autres actifs	64	935	(319)	(1 494)
Remboursement de dépôts	—	4 146	132	4 146
Espèces et quasi-espèces d'une société acquise [note 7]	—	1 623	1 374	1 623
Contrepartie pour une société acquise [note 7]	—	(9 706)	(1 473)	(9 706)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 551)	(10 828)	(17 196)	(19 404)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement d'autres éléments de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	—	(20 692)	(3 533)	(35 810)
Intérêts sur débetures convertibles	(2 868)	(2 300)	(2 868)	(2 300)
Produit de l'émission d'actions	2 999	1 368	7 751	2 850
Rachat d'actions	(7 266)	—	(7 266)	—
Produit de l'émission d'une débeture	—	3 156	—	3 156
Remboursement de débetures [note 4 et 6]	(35)	—	(21 900)	—
Variation nette des autres passifs	520	283	3 949	566
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 650)	(18 185)	(23 867)	(31 538)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(39 838)	7 696	(9 301)	78 725
Espèces et quasi-espèces au début de la période	499 090	420 154	468 553	349 125
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	459 252	427 850	459 252	427 850

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Note 1 : Base de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers annuels, à l'exception des modifications de conventions comptables décrites à la note 2. De l'avis de la direction, tous les ajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Ces ajustements sont normaux et récurrents. Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la société de l'exercice 2004.

Note 2 : Modifications de conventions comptables

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des périodes antérieures, la note d'orientation comptable «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» [«NOC-15»] publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés [l'«ICCA»]. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

La société a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. L'application de la NOC-15 s'est traduite par une augmentation des bénéfices non répartis de la société au 1^{er} novembre 2004 de 12 151 \$, par une augmentation des immobilisations corporelles de 116 009 \$ et par une augmentation du passif de 103 858 \$, dont 101 773 \$ [83 372 \$ US] pour les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'application de cette note d'orientation n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie de la société. Cependant, elle a eu pour effet de diminuer le bénéfice net de 2 145 \$ et le bénéfice de base par action de 0.06 \$ de la période de trois mois terminée le 30 avril 2005 et de diminuer le bénéfice net de 4 227 \$ et le bénéfice de base par action de 0.12 \$ de la période de six mois terminée le 30 avril 2005.

Débetures

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des périodes antérieures, les modifications contenues dans le chapitre 3860 «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement sur le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2 422 \$ de la composante capitaux propres d'une débeture, présentée à l'avoir des actionnaires, à la rubrique Débetures, présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003 mais a eu pour effet de diminuer le bénéfice net et la dépense d'intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, présentée dans l'état consolidé des bénéfices non répartis, de la période de trois mois terminée le 30 avril 2004 de 29 \$ et de 50 \$ pour la période de six mois terminée à la même date. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice de base par action pour cette même période ni sur les flux de trésorerie. L'application de ces modifications n'a eu aucun effet significatif sur les résultats pour la période de six mois terminée le 31 janvier 2005.

Note 3 : Espèces et quasi-espèces

	Au 30 avril 2005 \$	Au 31 octobre 2004 \$
Espèces et quasi-espèces	328 346	310 875
Espèces en fiducie ou autrement réservées	130 906	157 678
	459 252	468 553

Au 30 avril 2005, les espèces en fiducie ou autrement réservées incluent 87 699 \$ [118 146 \$ au 31 octobre 2004] de fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et 43 207 \$ [39 532 \$ au 31 octobre 2004] de fonds cédés en nantissement de lettres de crédit et de contrats de change.

Note 4 : Débetures

Le 10 janvier 2005, la société a procédé au rachat par anticipation de ses débetures dont la valeur nominale était de 21 865 \$. Ce rachat a entraîné un déboursé total de 30 009 \$, incluant les intérêts courus de 7 324 \$ et la pénalité de 820 \$, laquelle a été comptabilisée à la date de rachat. De plus, ce rachat par anticipation a entraîné une charge additionnelle non monétaire à la date de rachat de 1 644 \$ correspondant à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment.

Note 5 : Capital-actions

a) Capital-actions

Autorisé

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens, lesquelles se voient conférer une voix par action à droit de vote variable de catégorie A sauf i) si le nombre d'actions à droit de vote variable de catégorie A émises et en circulation dépasse 25% du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»]), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions à droit de vote variable de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée dépasse 25% (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action à droit de vote variable de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions à droit de vote variable de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25% (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions à droit de vote variable de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25% (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action à droit de vote variable de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur si : i) l'action à droit de vote variable de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien; ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B, participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens, lesquels se voient conférer une voix par action à droit de vote de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société.

Chaque action à droit de vote de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote variable de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action à droit de vote de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Émis et en circulation

Le 4 mars 2005, le capital-actions ordinaires a été restructuré en deux catégories de titres : des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B. Chaque action émise et en circulation qui n'était pas détenue ou contrôlée par un Canadien a été convertie en une action à droit de vote variable de catégorie A du capital-action de la société et annulée. Chaque action émise et en circulation qui était détenue et contrôlée par un Canadien a été convertie en une action à droit de vote de catégorie B du capital-action de la société et annulée. Immédiatement après la conversion, les nombres d'action à droit de vote variable de catégorie A et d'action à droit de vote de catégorie B s'élevaient à 7 818 212 et 27 228 227 respectivement. Les actions ordinaires non-émises de la société ont été annulées et les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B ont été substituées aux fins de l'exercice de tout droit de souscription, d'achat ou de conversion visant les actions ordinaires ainsi annulées.

Les modifications touchant les actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B ont été les suivantes :

	Période de six (6) mois terminée le 30 avril 2005	
	Nombre d'actions	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2004	33 954 825	120 306
Émission de la trésorerie	6 988	165
Exercice d'options	125 957	1 114
Conversion de bons de souscription	966 900	9 331
Conversion de débetures	5 835 081	51 057
Rachat d'actions	(314 900)	(1 401)
Solde au 30 avril 2005	40 574 851	180 572

Au 30 avril 2005, les nombres d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B s'élevaient respectivement à 9 917 314 et 30 657 537.

Rachats d'actions

Conformément à son offre publique de rachat, la société a racheté, au cours de la période de six mois terminée le 30 avril 2005, un total de 314 900 actions à droit de vote, composé d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 7 266 \$.

b) Options

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2004	1 125 678	7,69
Exercées	(125 957)	8,42
Solde au 30 avril 2005	999 721	7,60
Options pouvant être exercées au 30 avril 2005	447 203	8,83

Information pro forma sur la juste valeur des options d'achat d'action

Avant le 1^{er} novembre 2003, la société comptabilisait les options attribuées en vertu de son régime d'options d'achat d'actions à titre d'opérations portant sur les capitaux propres. Le tableau suivant présente l'incidence sur les états financiers de la société si celle-ci avait comptabilisé les options attribuées entre le 1^{er} novembre 2002 et le 31 octobre 2003 au moyen de la méthode de la juste valeur. Les données pro forma ne donnent pas effet aux options d'achat d'actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002.

	Période de trois (3) mois terminée le 30 avril 2005 \$	Période de six (6) mois terminée le 30 avril 2005 \$
Bénéfice net	38 400	36 600
Rajustement – Rémunération à base d'actions	(73)	(146)
Bénéfice net pro forma	38 327	36 454
Bénéfice de base par action pro forma	1,05	1,00
Bénéfice dilué par action pro forma	0,91	0,87

c) Bons de souscription

	Nombre de bons de souscription	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2004	1 377 025	3 994
Exercés	966 900	2 804
Solde au 30 avril 2005	410 125	1 190

d) Bénéfice par action

Les bénéfices de base par action et les bénéfices dilués par action ont été calculés comme suit pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 avril 2005 et 2004 :

[en milliers, sauf les montants par action]

	Périodes de trois (3) mois terminées les 30 avril		Périodes de six (6) mois terminées les 30 avril	
	2005 \$	2004 \$	2005 \$	2004 \$
Numérateur				
Bénéfice net	38 400	45 424	36 600	48 210
Intérêts sur débetures convertibles	(662)	(798)	(1 440)	(1 574)
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote	37 738	44 626	35 160	46 636
Intérêts sur débetures convertibles	662	798	1 440	1 574
Intérêts sur débetures pouvant être régliées en actions à droit de vote	32	43	64	78
Bénéfice servant au calcul du bénéfice dilué par action	38 432	45 467	36 664	48 288
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	35 902	33 160	35 120	33 048
Débetures convertibles	4 906	5 841	5 376	5 841
Débetures pouvant être réglées en actions à droit de vote	120	358	126	420
Options d'achat d'actions	730	1 158	741	1 066
Bons de souscription	368	814	627	709
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	42 026	41 331	41 990	41 084
Bénéfice de base par action	1,05	1,35	1,00	1,41
Bénéfice dilué par action	0,91	1,10	0,87	1,18

Note 6 : Débetures convertibles

Le 24 mars 2005, la société a déposé un avis de rachat auprès des détenteurs de ses débetures subordonnées, non garanties et convertibles. Conformément à cet avis, la société a, le 25 avril 2005, racheté à leur valeur nominale 35 \$ de ces débetures, représentant la totalité des débetures en circulation à cette date. Au cours de la période de six mois terminée le 30 avril 2005, mais préalablement à la date de rachat, un montant de 51 057 \$ de débetures convertibles a été converti en 5 835 081 actions à droit de vote, composées d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B.

Note 7 : Acquisition

Le 1^{er} novembre 2004, la société a acquis une participation de 70 % dans Air Consultants Europe [«ACE»], un voyageur expéditif, pour une contrepartie au comptant de 1 050 € [1 634 \$]. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Un écart d'acquisition de 1 639 \$ a été constaté à la suite de cette opération. Les résultats de ACE ont été consolidés à compter de la date d'acquisition.

Note 8 : Coûts de restructuration

Restructuration 2004

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a mis en œuvre un programme de restructuration visant à changer la structure de gestion et à repositionner sa filiale Look Voyages S.A. Les coûts de restructuration relativement à ce programme ont été comptabilisés au cours de ce même exercice.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2004 pour la période de six mois terminée le 30 avril 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Autres coûts \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2004	4 590	2 526	1 115	8 231
Montant engagé au cours de la période de six mois terminée le 30 avril 2005	—	—	—	—
Cumul des prélèvements :				
Monétaire	3 114	1 004	189	4 307
Non monétaire	—	—	—	—
Écart de conversion	193	116	45	354
Solde au 30 avril 2005	1 669	1 638	971	4 278

Restructuration 2003

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et à la suite de l'élaboration d'un programme de restructuration, la société a procédé à des changements au niveau de sa structure de gestion ainsi qu'à une réorganisation qui touchait la nature et le dosage de ses activités en France et au Canada. Les coûts de restructuration relativement à ce programme ont été comptabilisés au cours de ce même exercice.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2003 pour la période terminée le 30 avril 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Autres coûts \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2004	3 273	50	393	3 716
Montant engagé au cours de la période de six mois terminée le 30 avril 2005	—	—	—	—
Cumul des prélèvements :				
Monétaire	1 548	50	393	1 991
Non monétaire	—	—	—	—
Solde au 30 avril 2005	1 725	—	—	1 725

Note 9 : Informations sectorielles

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique du nord et en Europe.

	Période de trois (3) mois terminée le 30 avril 2005			Période de six (6) mois terminée le 30 avril 2005		
	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$
Revenus	605 894	123 050	728 944	1 111 924	205 760	1 317 684
Dépenses d'exploitation	540 613	122 127	662 740	1 026 033	211 614	1 237 647
	65 281	923	66 204	85 891	(5 854)	80 037
Amortissement	8 868	892	9 760	16 751	1 752	18 503
Acquisition d'immobilisations	7 754	544	8 298	15 069	932	16 001
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition ¹				237 310	54 928	292 238
	Période de trois (3) mois terminée le 30 avril 2004			Période de six (6) mois terminée le 30 avril 2004		
	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$
Revenus	554 479	141 745	696 224	993 373	240 051	1 233 424
Dépenses d'exploitation	470 897	145 986	616 883	884 185	252 953	1 137 138
	83 582	(4 241)	79 341	109 188	(12 902)	96 286
Amortissement	7 552	1 164	8 716	16 612	2 323	18 935
Acquisition d'immobilisations	6 389	928	7 317	8 162	1 083	9 245
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition ²				128 912	47 325	176 237

¹ Au 30 avril 2005

² Au 31 octobre 2004

Note 10 : Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 10, 11, 13 et 21 des états financiers consolidés vérifiés 2004 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il n'e s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, sont généralement émises pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 30 avril 2005, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 21 239 \$. Il n'e s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 30 avril 2005, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 045 \$. Il n'e s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 30 avril 2005, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Note 11 : Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1^{er} mai 2005, la société a acquis une participation de 50,1 % dans Travel Superstore Inc., une société canadienne exploitant un réseau d'agences de voyages, pour une contrepartie au comptant de 4 300 \$.

Le 6 juin 2005, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente pour vendre sa participation de 44,27 % dans Star Airlines pour une contrepartie au comptant de 4 500 €, sous réserve de l'approbation des autorités françaises. La vente devrait être approuvée avant la fin de l'exercice et le gain résultant de cette transaction sera enregistré à cette date.

